

La nouvelle étape budgétaire du Département est venue confirmer tout le poids des trois grands axes qui orientent le budget et par voie de conséquences, les actions prioritaires de la collectivité.

Les solidarités humaines qui sont au cœur des compétences du Département connaissent une nouvelle fois des dépenses en forte progression, de 4, 5 millions d'euros. Elles témoignent d'abord de l'augmentation des besoins de nos concitoyens en matière d'aide sociale, mais aussi de l'accompagnement auquel ils ont droit et dont nous sommes les garants. Le secteur de l'enfance et de la famille est particulièrement concerné. La hausse des placements d'enfants, qui s'était révélée lors des premiers confinements, se poursuit. Le renforcement des équipes d'assistants éducatifs qui remplissent leurs missions au sein du foyer familial a permis de préserver le lien parents-enfants indispensable à l'épanouissement et à la construction des plus jeunes. La revalorisation de la rémunération des assistants familiaux et des personnels du secteur social doit permettre de donner une plus grande attractivité à ces métiers actuellement en tension et pourtant si précieux. Ces hausses de rémunération concernent également le secteur du handicap qui connaît une augmentation du nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). La nécessité d'un financement

pérenne et équitable des politiques sociales reste une priorité absolue dans le travail que nous mènerons avec le nouveau Gouvernement.

Fidèle à ses engagements, la Majorité départementale fait de sa capacité à investir une force et une priorité. L'investissement est signe de modernisation du territoire, de commande publique et de dynamique économique. Parallèlement, les subventions qui sont accordées par le Département aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale confortent considérablement cette activité économique indispensable au territoire. Premier partenaire de ces collectivités, le Département les accompagne pour leurs projets de voirie, patrimoine, équipements sportifs et culturels... Un signe fort en direction de l'aménagement équilibré du territoire et de sa modernisation.

Parallèlement, le soutien porté aux associations ne faiblit pas, bien au contraire. Avec la mise en place d'un fonds spécifique dédié à l'investissement, nos associations restent au centre de nos préoccupations. Depuis quelques mois déjà, elles ont repris leur rythme et leurs activités. Après deux années où les rassemblements

étaient impossibles, nos fêtes communales et manifestations culturelles, sportives, patriotiques... se multiplient. En accompagnant toutes les associations indriennes, le Département soutient leurs projets et les très nombreux bénévoles. Outre l'animation du territoire qui procure à chacun un élan de plaisir et d'optimisme, c'est bien le retour du lien social qui prime sur toutes les occasions que nous avons de nous retrouver. Notre département est riche de cette convivialité qui nous est propre et de cette culture de l'animation qui nous rapproche. Profitons de cette période estivale aux multiples occasions d'apprécier et de conforter le bien-vivre-ensemble.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Gil AVÉROUS, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORBEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie FONTAINE, Nolwenn FORTUIT, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA-SOUNNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON

Bien et devoir communs

Les fortes chaleurs additionnées aux manques d'eau à répétition positionnent une fois de plus l'Indre en situation de sécheresse. Peut-on encore parler d'aléas climatiques quand ces événements extrêmes se répètent à une fréquence aussi soutenue ? Il y a des conséquences économiques à regarder en face pour les agriculteurs. Le risque

le plus prégnant reste celui de la pénurie en eau. La ressource s'amenuise, nous devons la partager et apprendre à faire avec moins. Il est de la responsabilité de nos institutions d'encourager activement tout moyen de préserver cette ressource. En priorité, il faut positionner l'environnement comme un allié essentiel pour retenir l'eau

naturellement et accompagner la résilience de notre agriculture territoriale. À la clé, notre souveraineté alimentaire.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste : François AVISSEAU, Lucie BARBIER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE